

COMMISSION REGIONALE DE GYMNASTIQUE FEMININE

Date : dimanche 23 juin 2019

Heure : 9h30 à Lanester

Présents	Carole Nys, Dominique Joly, Anne-Marie Reinosé, Chloé Beaufils, Marine Régalet, Céline Loubeau, Annie Salaün, Isa Lebriand, Yann Gouiffès, Kristine Robin, Florence Damiens.
Excusé(es)	Audrey Le Gall
Secrétaire de séance	Anne-Marie Reinosé

Ordre du jour :

- Bilan Saison 2018-2019
- Engagements compétitions régionales
- Réglementation actuelle
- Compétition section
- Organisation CRG (pôle formation – Tenue)
- Bilan des formations

1 BILAN SAISON 2018-2019

1.1 FORMATIONS JUGES LIBRES :

Cela a été une très bonne session, il faut la renouveler mais en se préparant plus tôt en amont. Ceci a permis de toucher plus de juges, cela a facilité l'interaction. De fait, le matin du Premier Tour des Coupes, il a suffi de faire un temps d'atelier pour se mettre au jugement.

Il est constaté que cette formation a favorisé la cohésion et la cohérence du jugement sur cette compétition.

Il est relaté des difficultés techniques sur cette session (sonorisation et interaction).

La CRGF propose un temps de travail d'une demi-journée à Céline, Anne-Marie, Frédérique BRISSET et Annie, pendant les vacances, pour sélectionner les mouvements et définir la programmation de cette journée. Il est notifié que nous ne prendrons pas tous les mouvements de l'examen, car nous ne les voyons pas sur notre secteur.

Nous réitérons l'organisation de cette formation sur les 2 sites (Brest et au CD35). En prévenant Virginie dès maintenant nous pourrions résoudre les problèmes techniques. La formation se déroulera le 17 Novembre.

LES EXAMENS : voir feuille annexe 1.

Concernant les examens de juge RL et J2, il est constaté une incohérence des mouvements proposés, non visible sur le territoire. Il est également constaté que les mouvements de base aux examens présentaient des difficultés non-répertoriés dans les grilles de notations.

Anne-Marie va constituer un courrier relatant ces observations et les difficultés incombées auprès des juges. Ce courrier sera transmis par la CRGF.

Bilan d'Anne-Marie (Resp Juges CRGF) : *L'inscription en ligne est très compliquée car nous avons 24 heures pour corriger des erreurs de saisie. N'étant que bénévole le temps manque. Ce système est très lourd car il faut faire des vérifications de vérifications pour être sûr de ne pas en oublier surtout quand il y a 50 personnes.*

*De nouveau cette année le choix des mouvements va poser problème aux juges :
En barres le 1er mouvement de base avec ces éléments à ne pas prendre plus des ratés ne met pas en condition des juges en examen c'est les mettre en difficulté dès le départ, ils doutent de tout et ne savent plus noter.
Le choix des mouvements pour les mettre en difficulté est incompréhensible, ce n'est pas le but des examens*

Concernant les inscriptions aux examens, il est décidé qu'Anne-Marie constitue un fichier Excel récapitulatif des inscriptions que nous diffuserons auprès des Associations.

1.2 FORMATIONS TECHNIQUES :

1.2.1 STAGE DE PREPARATION AU 1ER TOUR DES COUPES FEDERALES.

Il y avait 25 gym à Bruz et 3 cadres. Ce stage favorise la cohésion et donne un apport technique dans les clubs.

Les objectifs de ce stage sont à définir car des gyms sont venues pour travailler des éléments qu'elles n'ont pas réalisés aux coupes. Ce stage est fait pour préparer les Coupes.... Ce n'est pas un stage de perfectionnement.

Il faudra redéfinir les objectifs de chaque gym avant le stage. Nous constatons une diminution des demandes de participations à ce stage. Egalement, ce stage est ouvert à l'ensemble des Cadres des Associations. Seul un cadre est venu. La CRGF se questionne sur la visibilité de ce stage.

Du point de vue de la logistique, une vigilance est à apporter autour des repas et du transport.

Dominique, en collaboration avec Yann et Carole, va proposer un projet pédagogique qui permettra de communiquer sur les objectifs.

Il est envisagé que ce stage se déroule sur la deuxième semaine de vacances de Octobre 2019 à Bruz.

1.2.2 STAGES AF

L'AF2, sur 2 sessions, a été un succès car moins de fatigue. La participation de gyms comme cobaye a été bénéfique. Il faudrait que l'on fasse pareil pour l'AF1.

Yann rappelle l'orientation prise par le Comité Régional, concernant la composition de l'équipe encadrante des stages. Le CR souhaite une ouverture hors région dans le recrutement des cadres techniques afin de favoriser la diversité pédagogique au cours des stages.

Intervention de Dominique pour évoquer la restructuration de l'AF3. Il ne va plus exister sous la forme actuelle. Le temps va être réduit et il se déclinera en 3 points :

- * animateur expert
- * animateur spé
- * formateur ayant suivi la formation de formateur

Cette restructuration vise à favoriser la transversalité.

1.3 BILAN DES COMPETITIONS :

Il est constaté des difficultés pour un certain nombre de club de respecter les échéances de transmission des engagements. Il est décidé d'incorporer dans le calendrier de la saison la date d'engagement pour les formations et les compétitions.

Différents membres de la CRGF font part de difficultés pour un certain nombre de clubs d'obtenir les informations diffusées par le Comité Régional et la CRGF. Donc la CRGF va demander au secrétariat du Comité Régional de réactualiser le listing des personnes référentes auprès des clubs. La CRGF souhaite que ce listing s'ouvre davantage aux entraîneurs des clubs afin de faciliter la communication.

Concernant les fichiers d'engagement et de Palmarès, la CRGF fait le constat de la nécessité d'uniformiser l'ensemble de nos fichiers Régionaux. Ainsi, il va être proposé un temps de rencontre aux différents secrétariats des clubs organisant régulièrement des compétitions régionales afin d'effectuer un travail sur la pertinence de nos logiciels et sur la fonctionnalité de nos fichiers.

Le responsable de la CRGF va définir avec le Comité Régional, la procédure pour que l'ensemble des fichiers, logiciels et palmarès régionaux soient diffusables via le site internet du Comité Régional.

Concernant le déroulé des compétitions, plusieurs constats sont relatés :

- Des temps de rotation trop intenses.
- La nécessité de communiquer les changements de rotation auprès des clubs en respectant un délai suffisant pour permettre aux entraîneurs de s'organiser.
- La nécessité de renforcer le rôle du secrétaire d'après, afin de fluidifier la notation. Il est décidé de mettre place des carnets de notation juge.
- La difficulté pour les organisateurs de compétitions de centraliser la magnésie le jour de la compétition.
- Des incohérences dans les engagements entre les compétitions d'Hiver et celles d'Eté pour certains clubs.
- Des demandes importantes de dérogations, impactant la capacité pour la CRGF de diffuser des horaires de compétitions dans des délais suffisant favorisant l'anticipation pour les clubs.
- L'absence de règlement concernant la participation des poussines au championnat Individuel, et la nécessité de réactualiser le cahier des charges des compétitions Régionales Poussines.
- Un impact en cas de désistement d'équipe à quelques jours des compétitions, engendrant la modification des rotations et du plateau de répartition des juges. Il est nécessaire de définir une date limite après laquelle le maintien des juges en cas de désistement sera obligatoire.

Suite à ces constats, plusieurs modifications sont apportées au Règlement Régional :

- Pour la compétition Régionale Individuelle, en cas de blessure, il est possible de se référer à la saison N-1 pour justifier des critères d'engagement. Il est rappelé que les critères d'engagement doivent se justifier au départ de compétitions officielles de la Fédération.
- Concernant le Régional Individuel, il est décidé de créer une catégorie Poussine, réglementant leur participation : seules les dernières années peuvent participer et un total de 70 points est nécessaire pour valider leurs engagements.
- Il est acté que la présence de Triplette dans les corps de juge sur le Région Poussine est possible sous réserve d'en informer la responsable Juge CRGF et d'obtenir son accord.
- Concernant la magnésie, il est rappelé que chaque club doit présenter un bloc lors du contrôle des licences des compétitions régionales.
- La CRGF se donne la possibilité d'organiser des palmarès intermédiaires lors des compétitions régionales, en fonction du bon déroulé de la compétition.

- Concernant la notion de désistement, il est statué qu'en cas de désistement à moins de 7 jours de la compétition, le club sera dans l'obligation de maintenir les engagements de ses juges afin de garantir le bon déroulement de la compétition.

La CRGF remet à l'étude le règlement de la Compétition Section ETE lors de la prochaine Réunion.

Le Calendrier pour la saison 2019-2020 est établi sous réserve de confirmation des informations nationales et de l'engagement des clubs cités pour l'organisation des compétitions régionales (cf annexe 2)

Lors de l'AG du Comité Régional, la CRGF souhaite proposer de réaliser une CRG plénière où les responsables d'associations, les entraîneurs et les juges sont conviés afin de venir échanger autour du fonctionnement de l'instance et des difficultés rencontrés sur le territoire BRETON.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.